



JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

N° 7



TRAVAUX R.D.62

L'aménagement du chemin piétonnier rue des Rougemonts, de la mairie au carrefour de la rue du Moulin, réalisé pendant l'été se termine.

Son but est de sécuriser les piétons qui empruntent la rue des Rougemonts.

Les stops des carrefours seront supprimés au profit de plateaux ralentisseurs.

Je remercie tous les riverains gênés pendant les travaux, de leur compréhension, à l'égard de l'entreprise intervenante.

Le Département, la Préfecture, les amendes de police et l'enveloppe parlementaire, par leurs aides financières, ont permis cette réalisation.

En fonction de l'état des finances locales et des possibilités de subventions, nous engagerons les travaux d'une nouvelle tranche dès que possible.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LA HEMAUDIÈRE

Suite à l'entretien avec le chef de service de l'Agence de l'Eau fin Août, il nous a été confirmé que le passage en commission des aides de notre nouveau dossier se ferait le 17/10/2017.

En effet, dans notre dossier initial, traité en commission des aides le 23/02/2017 (qui avait recueilli un avis favorable), il nous est apparu des oublis d'éléments entrant dans le calcul du montant de la subvention accordée.

Après accord de la commission des aides, une réunion publique sera organisée pour la signature des conventions de réalisation des branchements individuels entre le Syndicat du Crevon et les particuliers.

Nous pourrions ensuite engager les travaux du réseau collectif sur le domaine public fin d'année 2017 et début d'année 2018. La réalisation des branchements individuels pourraient se faire au printemps 2018.

Reste à régler les problèmes d'emplacement des pompes de relevage et de passage du réseau en domaine privé.

S O M M A I R E

Page

Travaux RD.621

Assainissement collectif :
La Hémaudière1

Mission Locale.....2

Frelons asiatiques 2

Brûlage à l'air libre interdit2

Tortue égarée2

Recensement militaire :
4ème période3

Rappel : horaires mairie3

Comité des Fêtes :
Assemblée Générale3

Spectacle Intercommunal

Coupon réponse3

Nouveau à Servaville :
Destock-AD4

Petits-Pas : prochaines dates4

Rappel C.M.J. :
Appel à candidatures4

Ligne 73 : nouveaux horaires ...5-6

PERMANENCES MISSION LOCALE

Vous trouverez ci-dessous les dates des permanences à BUCHY de Septembre 2017 à Juin 2018 pour l'accueil des jeunes âgés de 16 à 25 ans :

**Accueil sans rendez-vous les Mercredis
De 09h00 à 12h00**

13 septembre 2017—27 Septembre 2017—11 Octobre 2017—8 Novembre 2017—22 Novembre 2017
6 Décembre 2017—20 Décembre 2017—17 Janvier 2018—31 Janvier 2018—14 Février 2018—
14 Mars 2018—28 Mars 2018—11 Avril 2018—9 Mai 2018—23 Mai 2018—6 Juin 2018—20 Juin 2018

A l'adresse suivante :

**MAISON DES SERVICES
129, rue Ernest NOURY
BUCHY**

Tél. 02.32.12.08.11 / mail : mission.locale@ml-rouen.asso.fr

FRELONS ASIATIQUES

**ALERTE FRELONS ASIATIQUES
SAUVONS NOS ABEILLES**



Les frelons asiatiques envahissent la Normandie et sont de redoutables prédateurs pour nos abeilles et notre éco-système.



ALLO LA GUÊPE
Destruction de nids de guêpes, frelons, ...
06.72.42.17.00



BRÛLAGE A L'AIR LIBRE

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi il est notamment **interdit de brûler dans son jardin** :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes ;
- Les résidus d'élagage ;
- Les résidus de taille de haies et arbustes ;
- Les résidus de débroussaillage ;
- Les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie dont une est à votre disposition rue de la Fosse aux Loups et ouverte au public les :

lundis et mercredis de 17h à 19h30.

TORTUE ÉGARÉE

Une tortue s'est échappée de son enclos et court dans la commune. Elle mesure 10 cm environ, de couleur marron-jaune et est munie d'une puce électronique.

Si vous l'apercevez prévenir la mairie au 02.35.23.40.31 qui ne manquera pas d'en informer son propriétaire.

RECENSEMENT MILITAIRE : 4ème PERIODE 2017

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Octobre, Novembre, Décembre 2001 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

RAPPEL HORAIRES MAIRIE

Depuis le 4 Septembre 2017, le Secrétariat de la mairie a repris ses horaires d'ouverture habituels, à savoir :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
De 17 heures à 19 heures

COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale
du Comité des Fêtes aura lieu le :
VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 A 19H30
A LA SALLE POLYVALENTE

SPECTACLE INTERCOMMUNAL GRATUIT

Comme chaque année, un après-midi spectacle destiné aux anciens de plus de 60 ans, organisé cette année par le Centre d'Action Sociale de **Saint-Aubin-Epinay**, aura lieu le :

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017
Au Centre Culturel Saint-Romain
3643 Route de Lyons-la-Forêt
76160 SAINT-AUBIN-EPINAY
De 14H à 18H

Au programme : « Les Filles du Bord de Scène » suivi d'un goûter et d'une tombola

+++++

COUPON-REPOSE—SPECTACLE INTERCOMMUNAL DU 8 OCTOBRE 2017

Si vous désirez y participer, retourner ce coupon en mairie avant le :

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

Attention : la salle ne peut contenir que 200 personnes. Seuls les premiers inscrits seront retenus.

NOM	PRÉNOM	AGE

NOUVEAU A SERVAVILLE : DESTOCK-AD

*Tous les vendredis
de 15h à 19h*



*Parking de la
salle polyvalente*

PROCHAINES DATES / PETITS PAS 76

La vente de chaussures pour enfants sur l'année 2017-2018 aura lieu les :
22 /09/2017 ; 17/11/2017 ; 06/02/2018 ; 13/04/2018 ; 29/05/2018

Sur le parking de la Salle Polyvalente

RAPPEL : C.M.J. (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES) APPEL A CANDIDATURES

Après une année sans Conseil Municipal des Jeunes, il est temps de le relancer avec une nouvelle équipe désireuse de s'investir et de s'intégrer à la vie active de notre commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera composé de jeunes âgés de 10 à 14 ans et sera constitué pour un mandat de 2 ans.

Rôle du Conseil Municipal des Jeunes :

- ▶ Être représentant des jeunes de la commune,
- ▶ Mettre en place et suivre des projets et actions que vous aurez choisis,
- ▶ Continuer les actions entreprises par le premier Conseil Municipal des Jeunes,
- ▶ Organiser des animations et activités pour les jeunes, ...

Si vous êtes intéressé (e) vous pouvez envoyer votre candidature à la mairie afin de constituer ce nouveau Conseil en téléchargeant le coupon-réponse sur le site à l'adresse :

www.servaville.-salmonville.fr
avant le 15 Septembre 2017.

**Julien GLUCK,
Maire-Adjoint**